

216C2238
FR0000130007-OP024-RO14

4 octobre 2016

Prorogation de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société.

ALCATEL LUCENT

(Euronext Paris)

Complément à D&I 216C2128 du 21 septembre 2016

L'Autorité des marchés financiers fait connaître que, le 30 septembre 2016, a été déposé devant la cour d'appel de Paris un recours en annulation de la décision de conformité de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres ALCATEL LUCENT (cf. Décision et Information 216C2117 du 20 septembre 2016) dont la date de clôture est actuellement fixée au 5 octobre 2016 (cf. Décision et Information 216C2128 du 21 septembre 2016).

En conséquence, l'offre publique de retrait est prorogée, en sorte que le retrait obligatoire, prévu pour le 6 octobre 2016, intervienne ultérieurement. Une nouvelle information sera publiée pour faire connaître le nouveau calendrier.